



CONCOURS SALLE 2 X 18 M

Samedi 17 et Dimanche 18 Octobre 2026

Salle de sport Léonard de Vinci

Le club des **ARCHERS DE LA DIGUE DE MONTAIGU (n°1285121)** a le plaisir de vous inviter à son concours salle, Sélectif pour le Championnat de France (ouvert au Para-tir à l'arc), qui se déroulera à

La Salle de Sport de Léonard de Vinci à Montaigu (Voir Plan ci-joint)

HORAIRES	Départ 1	Départ 2	Départ 3
Ouverture du greffe	18H45	8H00	13H00
Inspection du matériel	19H15	8H30	13H30
Echauffement	19H30	8H45	13H45
Début des tirs	A l'issue des 3 volées d'échauffement		

***Inscriptions U11**

uniquement sur départ 1 et 2

INSCRIPTIONS	LICENCE ADULTES	LICENCE JEUNES
1 tir	10€00	8€00
2 tirs	18€00	14€00
3 tirs	24€00	18€00

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée à concurrence des places disponibles et uniquement si licence 2026/2027 valide. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception de votre règlement à l'ordre des ARCHERS DE LA DIGUE DE MONTAIGU à l'adresse suivante avant le 6 octobre 2026 :

Madame Hélène ALLAIN

5, rue des mimosas – Boufféré

85600 MONTAIGU VENDEE

Tél : 06.70.88.23.99 / mail : archersdeladigue.inscription@gmail.com

Ou par virement bancaire : IBAN : FR76 1470 6001 5000 0629 2015 742

AGRIFRPP847 ASSOC. LES ARCHERS DE LA DIGUE

RÈGLEMENT :

- Blasons ➔ Arc classique : catégories U18 - U21 et SENIOR 1 - 2 - 3 : sur blason de 40cm (tri-spots sur demande), U13 – U15 sur blason de 60cm (tri-spots sur demande), U11 tir à 10m sur blason de 60cm*
- Arc nu : catégories U21 et SENIOR 1 - 2 - 3 : sur blason de 40cm (tri-spots sur demande), U15 – U18 sur blason de 60cm,
- Arc à poulies : tri-spots verticaux
- Tir au rythme AB ou AB/CD suivant le nombre d'inscriptions.
- Pour les mineurs, ne pas oublier de fournir une fiche avec les coordonnées des parents ou du tuteur légal.
- Tenue conforme à la réglementation FFTA

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES :

- Classement général par catégories.
- Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.
- Coupe à l'équipe première composée de trois tireurs de mêmes armes, équipes jeunes et équipes adultes déclarées au greffe.

SUR PLACE : Boissons, Sandwichs, gâteaux, formule croque-monsieur à 6€. **Paiement CB possible au bar**



AGRIFRPP847 ASSOC. LES ARCHERS DE LA DIGUE

6, Rue du Fromenteau
La guyonnière
85600 Montaigu Vendée

